



HAL
open science

Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale

Claudine Moïse, Christina Romain

► To cite this version:

Claudine Moïse, Christina Romain. Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. I.-A. Mateiu (Ed.). La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux , Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, pp.307-321, 2017. hal-01822083

HAL Id: hal-01822083

<https://hal.science/hal-01822083v1>

Submitted on 5 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale

Claudine MOÏSE

Lidilem. Université Grenoble Alpes

Christina ROMAIN

Laboratoire Parole et Langage UMR 7309 CNRS – E.S.P.E. Aix-Marseille – Aix-Marseille
Université

1. Introduction

Nous avons défini la violence verbale fulgurante comme une montée en tension contextualisée qui se décline à travers *différentes étapes* (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...), des *déclencheurs de conflits* (matériels ou symboliques), des *marqueurs discursifs de rupture* (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques, prosodie, intonation...) et des *actes de langage dépréciatifs directs* (harcèlement, mépris, provocation, menaces, déni, insulte...) (Moïse, Meunier et Romain 2015 : 11). Face à la violence verbale fulgurante, il est aussi une rhétorique agressive, une violence polémique (Moïse et Romain 2010, Moïse 2012) dont participe le discours d'opposition (Vincent, Laforest, Turbide 2008), comme le genre du pamphlet en est un exemple et qui se caractérise par des figures de la véhémence (blâme, censure de l'adversaire, etc.), des actes de langage indirects (dénigrement, culpabilisation par exemple), dans le cadre d'un discours argumenté. Cette violence polémique s'appuie sur un usage rhétorique du pathos et relève de la pratique de l'art de l'invective (Halsall 2003 : 263).

A travers des échanges de courriels entre universitaires, appartenant à une même liste de diffusion, nous nous sommes intéressées ici au recours à la rhétorique argumentative et polémique, à l'activation du pathos agressif et aux liens avec la violence verbale fulgurante/spontanée, telle que nous l'avons définie. Nous analyserons donc le maniement argumentatif, qui repose sur la preuve, l'exemple et la justification, mais aussi le rôle des rapports et des menaces de places, et le glissement d'une rhétorique polémique à une violence verbale fulgurante, d'une dimension oratoire à une volonté de destruction. Nous tiendrons compte aussi de la difficulté de distinction dans l'échange entre le pathos source (l'orateur, un des universitaires) et le pathos cible (l'auditoire, les collègues universitaires), et des motivations psychologiques en jeu (Bonhomme 2008 : 166).

Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

2. Méthodologie et questions de recherche

Notre analyse s'inscrit dans une approche pragmatique s'inspirant de travaux menés en ethnographie de la communication et linguistique interactionnelle, et plus précisément de ceux de John Gumperz (pour les indices contextuels notamment), Catherine Kerbrat-Orecchioni et Robert Vion. Par ailleurs, les considérations sur la politesse de Brown et Levinson (1978, 1987), dont le modèle a été prolongé par Kerbrat-Orecchioni (1996), seront tout particulièrement utiles pour mettre en exergue la gestion de la double relation interpersonnelle et interdiscursive. Enfin, la notion de face est empruntée à Goffman (1973). A travers l'étude de ce corpus, nous nous sommes donc posé les questions suivantes : Quels sont les indicateurs argumentatifs et taxémiques de ces interactions ? Quelles sont les différentes atteintes portées à la face et les types de réactivités dans le cadre de la violence polémique versus violence fulgurante ? Quels actes de langage relèvent de la rhétorique agressive, du pathos agressif, de la violence verbale ? Quand bascule-t-on de l'un à l'autre ? Comment se jouent les modalités de la rhétorique agressive (gestion d'une conflictualité maîtrisée) et celles de la violence verbale (déclenchement de la violence comme montée en tension extrême) à travers les courriels (voir l'analyse du pathos agressif et de l'intensité affective, Angenot 1982 : 35) ? Quelle place accorder à l'histoire interactionnelle ? Que fait-on de l'insulte et de ses enjeux (Moïse 2008) ? Afin de mener à bien cette réflexion, nous avons choisi d'abord d'analyser les menaces / atteintes portées à l'encontre de la face d'un interactant et les réponses en retour, et certains actes de langage – essentiellement assertifs et argumentatifs -, pour saisir ensuite les glissements entre la violence verbale polémique et celle fulgurante. Nous avons été aussi amenées à envisager l'histoire interactionnelle de cet échange électronique et les liens existant entre contexte, émotions, rapports de pouvoir, intention et argumentation polémique. La mise en correspondance de ces différents points permettra de mieux comprendre les stratégies discursives des interactants et, surtout, d'examiner, dans un cadre polémique, les liens entre la rhétorique agressive et la violence verbale directe.

3. Présentation du corpus

Il s'agit d'un corpus constitué de plusieurs échanges de courriels¹ entre la dizaine de membres d'un département universitaire français et portant sur le sujet et sur le corrigé d'un examen semestriel. Cet échange de mails intervient pendant les vacances universitaires de février. Comme pour chaque nouvel examen semestriel, un groupe d'enseignants du département (volontaires et approuvés par le reste du groupe en début d'année universitaire) prépare une proposition de sujet d'examen qui est ensuite soumise à l'approbation du reste des enseignants du département via le courriel électronique. Certains échanges interviennent, qui peuvent alors donner lieu à quelques modifications, généralement minimales, proposées par l'ensemble du groupe. Seul un des membres, que nous nommons S., est régulièrement insatisfait du sujet et en propose un spécifique à ses propres étudiants.

Les membres de la liste de diffusion, dont sont extraits les courriels servant de support à notre analyse, assurent donc tous des enseignements au sein d'un même département et sont tous

¹ Pour des raisons éthiques, nous ne présenterons pas l'intégralité des échanges mais les extraits (tronqués) les plus pertinents pour notre analyse, et pour la compréhension des échanges.

Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

concernés (expéditeurs et destinataires) par les échanges. Donc S. intervient régulièrement pour souligner ce qu'il estime être des dysfonctionnements du département, pour apporter des critiques généralement négatives sur les décisions et les initiatives prises par certains membres mais aussi pour contester la pertinence des sujets donnés à l'occasion des examens semestriels. Il remet régulièrement en cause la pertinence d'un support, d'une question ou de l'ensemble d'un sujet, ou encore d'un corrigé possiblement proposés aux étudiants. La situation se déroule sensiblement toujours de la même manière, il finit ainsi toujours par proposer son propre sujet à ses étudiants ou bien encore son propre corrigé. La majorité de ses collègues, au premier rang desquels L., s'oppose régulièrement à ses interventions. L'élaboration de l'examen semestriel va être l'occasion d'une montée en tension verbale via le média électronique que nous nous proposons d'analyser.

S. et L. sont deux membres du département, ils enseignent et appartiennent à l'université depuis plusieurs années. Ils ont tous les deux plus de 50 ans et ont pour seule différence d'être pour l'un (S.) P.R.A.G². et pour l'autre (L.) maître de conférences.

4. Gestion de la relation interpersonnelle et interdiscursive

Les différentes interventions dans le cadre des échanges de courriel laissent voir les atteintes spécifiques portées par les uns les autres aux faces de chacun et pour S. à sa propre face. Nous avons observé qu'une atteinte à la position institutionnelle occupée par un interactant (en l'occurrence la position de professionnel expert du français et par là-même expert de la technique argumentative, de l'aspect méta-réflexif sur la langue, etc.) a une incidence sur sa propre image (valorisation/dévalorisation) et inversement.

Atteinte à la légitimité professionnelle de l'autre et retour

S. dès ses premières interventions remet en question le travail de ses collègues :

S1 : [...] Je voudrais pas faire le mauvais coucheur, mais je trouve ce sujet bien trop [...] pour nos étudiants, qui [...] (le 2 mars à 13h31)

S. méconnaît le territoire de certains de ses collègues en ce qu'il remet en question la pertinence du travail de certains d'entre eux (travail qui n'en est plus au stade d'ébauche mais à un stade achevé et qui a été validé par un petit groupe chargé de la préparation du sujet/corrigé et communiqué au reste groupe). Il porte une atteinte implicite à la crédibilité et à la compétence des collègues visés (et ceci publiquement).

L'acte est donc à la fois dérangeant et incursif (atteinte à la fois à la face négative et à la face positive³ de L. mais aussi à celles des concepteurs et rédacteurs du sujet) parce qu'il enjoint finalement une renégociation du sujet d'examen voire sa suppression définitive du fait de son manque de pertinence (à quelques jours de l'échéance et selon un scénario répétitif et connu de tous). S. produit donc un FTA (*Face Threatening Act*) pour la face négative du groupe et des concepteurs du sujet (remise en question de la compétence en regard du choix du sujet) mais

² Enseignant-e-s du second degré affecté-e-s dans l'enseignement supérieur.

³ Traditionnellement, la face « positive » renvoie à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent d'eux-mêmes et tentent de valoriser dans l'interaction. La face « négative » correspond à l'ensemble des « territoires » culturels et sociaux, comme ici le statut professionnel des interlocuteurs.

Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

aussi, dans son prolongement, à la face positive des membres du département (nécessité d'intervenir et de proposer un nouveau sujet, de débattre sur le fond, du point de vue argumentatif).

S. mentionne dans ce même courriel un discours rapporté de L1.

L1 : [...] Ayons un peu d'ambition pour la jeunesse et la langue française [...] (discours rapporté de la parole de L1 dans le courriel de S1, le 2 mars à 13h31)

L., dans ce propos rapporté, utilise un registre peu argumentatif mais davantage assertif (déductif, conclusif). Il produit un FTA qui est double en ce qu'il refuse de considérer le sujet/corrigé comme inadapté mais surtout il souligne l'importance d'avoir « de l'ambition pour les étudiants ». Il porte à son tour à la fois une atteinte à la face négative (au territoire de compétences liés à la fonction de S.) et à la face positive de S. (en tant qu'acte dérangeant et incursif montrant le manque d'ambition de S. pour ses étudiants).

Tentative de coalition

Face à ce premier nœud de tension, S. va chercher des alliances auprès d'autres enseignants.

S2 : [...] J'aimerais bien qu'on me réponde sur le fond [...] faire de la grammaire à l'école [...] (le 2 mars à 13h31)

Le message est diffusé sur la totalité de la liste de diffusion (jusque là seul 1 site universitaire sur 4 était concerné). S. ne réagit pas directement et symétriquement à l'attaque qu'il vient de subir, il va adopter une position consistant à étendre la liste de diffusion à l'ensemble des 4 sites de l'Académie. Sa volonté de porter le débat à la connaissance d'un public averti plus large, tend à montrer à la fois sa recherche de soutien (qu'il ne trouve pas vraisemblablement sur son site d'appartenance) mais aussi sa volonté de rendre public l'intervention de L. et d'en montrer les limites argumentatives (qu'il souligne très clairement par un « on » incluant L. mais ouvert également aux autres collègues). Par son positionnement, il produit un FTA à l'image narcissique de L. - dont la performance intellectuelle est publiquement remise en question -. Il insiste en demandant un débat argumentatif sur le fond soulignant par là que L. l'a déplacé sur la forme et n'a donc pas répondu à sa demande. Le territoire de L. est également visé ici puisqu'argumenter sur le fond relève de la fonction d'un enseignant du supérieur. Enfin, par cette attitude, il met également en avant le manque, chez L., de civilité, de politesse et de respect aux convenances interactionnelles du groupe, forme de qualification péjorative d'autrui (Laforest et Vincent 2004) et de reproche. Ainsi, S. fait preuve de mépris à l'égard de L. du fait de la large diffusion du débat qui a pour effet de jeter publiquement un certain discrédit sur un collègue tenant des positions divergentes aux siennes. Ce dénigrement semble émerger suite à l'absence d'alliance avec S. au sein de son site universitaire.

Mépris contre dénigrement d'affaiblissement

L rétorque alors.

L2 : Que répondre, S., au ton méprisant que tu utilises ? [...] tu ne proposes pas une discussion, tu imposes, que répondre sur le fond dans ces conditions ? [...] Bonne fin de vacances, L. (le 2 mars à 14h05).

Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

Le triple FTA de S. est donc clairement perçu comme éminemment agressif par L. qui va le reprocher explicitement à S. et va renoncer au débat argumentatif ainsi qu'à toute interaction avec S. Par une position explicite et une réfutation, constitutive d'un FTA à la face positive de S. du fait du reproche formulé, il dit refuser d'être méprisé et d'entrer dans un débat sur le fond, qui n'en est pas un selon lui. L. se considère explicitement méprisé. Il reproche à S. d'imposer ses positions et de ne pas vouloir discuter contrairement à ce que S. revendique (haut et fort). Il s'agit ici d'un mépris non pas réactif, comme S. en fera preuve juste après en s'abstenant d'intervenir à nouveau, mais d'un mépris d'affaiblissement (c'est-à-dire lié au contenu de l'interaction) destiné à se positionner au-dessus de l'interaction, en affaiblissant l'autre afin de mieux se mettre en avant, et finalement se protéger, et défendre une position argumentative. Ce à quoi S. répond.

S3.a : Qué, « ton méprisant », qué, j' « impose » ??? Je désespère. Je m'efforce [...] (le 2 mars à 17h36)

S. intervient à son tour en se justifiant et en se défendant. Par cette attitude, qui porte une atteinte à sa face positive, il provoque à nouveau une atteinte à la face positive (à son image) et à la face négative (à ses compétences professionnelles) de L. En insistant sur ses propres capacités à communiquer, à argumenter, à être civil et poli dans le fonctionnement des convenances au sein d'une équipe d'enseignants du supérieur au service d'étudiants « je m'efforce », il alerte sur les capacités de L. à en faire de même et, en même temps, cherche la sollicitude, « je désespère », dans ce qui peut être perçu comme une plainte pour susciter la pitié (Micheli 2008).

Vaine tentative d'un débat argumentatif

S. poursuit alors.

S3.b : [...] et cette équipe de français qui n'en est pas une, qui n'a pas de coordonnateur, qui soit esquivé le débat soit le prend mal [...] (le 2 mars à 17h36)

Il étend enfin son mécontentement au reste de l'équipe. Il porte par cette attitude un discrédit étendu aux compétences professionnelles de tous, en évoquant le manque de rigueur et d'organisation (FTA aux faces positive et négative de chacun des membres de l'équipe) mais aussi aux compétences argumentatives. Il évalue négativement la qualité des relations entre collègues de travail et, de ce fait, les compétences du groupe (qui visiblement n'entre pas dans le débat argumentatif sur un sujet considéré par S. comme sensible, car propre aux charges d'enseignement de chacun). Le registre assertif de S., constitutif d'un dénigrement, va être perçu comme une insulte par B. (coordonnateur de l'équipe) qui va alors intervenir tandis que L. s'est retiré de l'échange par la formulation de clôture « Bonne fin de vacances, L. ». Après une pause S. continue.

S4 : Je veux juste dire [...] cette question 1 va poser des pbs [...] Il me semblait plus profitable de [...] Tout cela était dit en toute amitié, sans méchanceté ni malice, et dans le seul souci de bien travailler [...] (le 2 mars à 18h16)

Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

S. en revient à un registre argumentatif et justificatif. Il souligne que le coordonnateur de l'équipe a demandé de fournir rapidement le sujet (il en appelle au respect des échéances et des demandes administratives). Il est à nouveau en production de FTA à la face négative (atteintes portées prioritairement au territoire professionnel). B., coordonnateur de l'équipe, intervient alors.

B0 : [...] Le coordonnateur de l'équipe de [...] sur le site de [...] t'informe que [...] La réponse de [...] me paraît tout à fait sensée. Cela dit, si tu souhaites proposer un sujet particulier pour tes étudiants, je n'y vois aucun problème, nous en avons désormais l'habitude. Bien à toi, B., coordonnateur de l'équipe de [...] (le 2 mars à 19h25)

Par son intervention, qui s'inscrit dans la lignée discursive de celle de L., B., de sa position haute, institutionnelle (coordonnateur de l'équipe), et dans une atteinte à la face positive de S., remet en cause la pertinence de son argumentation sur la critique de l'équipe puis valide assertivement le choix du sujet / corrigé et enfin, dans une atteinte à la face négative de S., refuse le débat argumentatif qu'il propose. S. se retrouve isolé, il n'a pas réussi à créer des alliances ni à faire entrer ses collègues dans le débat qu'il tentait de faire naître.

S5.a : Oh putain ! [...] (le 2 mars à 19h52)

S. semble perdre son calme et son registre argumentatif. Il montre par cette intervention, vraisemblablement davantage auto-adressée qu'hétéro-adressée, et donc de l'ordre du juron plus que de l'insulte, que sa patience a des limites et que la rupture interactionnelle est proche.

S5.b : C'est quand même pas ma faute si je répons du mieux que je peux à tes sollicitations [...] (le 2 mars à 19h52)

Puis il reprend son schéma discursif habituel (pathos agressif) en produisant à nouveau des justifications dans une forme de victimisation et de plainte. Il se défend ainsi en soulignant la civilité dont il est le seul à faire preuve dans l'équipe, etc. et par-là souligne donc l'incivilité des autres. Selon un schéma classique, reposant sur un registre discursif de forme argumentative, il valorise sa propre face et incrimine celle des autres.

Ainsi, l'analyse des atteintes aux faces des interlocuteurs de la part de S. montre les tentatives de prise de pouvoir de S. sur l'ensemble du groupe, tentatives qui vont échouer dans la mesure où personne n'entre dans la polémique et où le coordonnateur, de part sa fonction et sa légitimité, repose le cadre et entérine une décision.

5. De l'argumentation agressive à la violence verbale⁴

⁴ Avant de poursuivre l'analyse, quelques précisions méthodologiques. Nous avons distingué les actes de langage que nous avons qualifiés d'ardents, c'est-à-dire directement menaçant l'une ou l'autre face de l'interlocuteur, et des actes de langage modestes, c'est-à-dire composés d'un ou plusieurs atténuateurs de menace (recours à des « adoucisseurs » présentant intrinsèquement un caractère anti-menaçant) (Romain 2005). Les actes de langage ardents se décomposent en deux catégories, 1. ceux présentant un caractère directement menaçant en réaction ou Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

Nous allons donc voir maintenant comment cette tentative de pouvoir, portée par les atteintes aux faces des uns et des autres, s'actualise dans une argumentation agressive versus de la violence verbale.

Le registre argumentatif versus registre assertif

Du point de vue des activités discursives, S. a recours, à travers des actes plutôt modestes, à un registre argumentatif, il vise à soutenir une thèse. Il s'agit de la nécessité de revoir le sujet proposé et de modifier l'opinion de son auditoire (ses collègues) pour les pousser à agir (S2 : « j'aimerais bien qu'on me réponde sur le fond... » ; S4 : « ... il me semblait plus profitable de... tout ceci était dit sans... et dans le seul souci de... » ; S5 : « ... je répons du mieux que je peux à tes sollicitations... »). Face à une telle argumentation, L. puis B privilégient davantage un registre assertif (conclusif, déductif), à travers des actes ardents, et considèrent le registre discursif de S. comme implicitement prescriptif et dogmatique et non pas explicitement argumentatif (L2 : « Que répondre, S., au ton méprisant que tu utilises ?... tu ne proposes pas une discussion, tu imposes, que répondre sur le fond dans ces conditions ?... Bonne fin de vacances, L. »). L'échange n'est donc pas interactionnel au sens de communicationnel mais bien davantage structurellement conflictuel.

Mais on va voir, que les échanges ne peuvent pas en rester à une dimension polémique mais vont basculer vers de la violence verbale, avec les actes ardents de 2nd voire de 1^{er} degrés.

Actes de langage ardents, de la polémique vers la violence verbale

En premier lieu, on observe un crescendo simultané, une relation symétrique de la montée en tension, tant du côté de S. que du côté de L. puis de B., à partir de l'acte de langage déclencheur contenu dans la seconde intervention de L. (L2), amorcée déjà lors de sa première intervention (L1) :

L1 : [...] Ayons un peu d'ambition pour la jeunesse et la langue française [...] (discours rapporté de la parole de L1 dans le courriel de S1)

L2 : Que répondre, S., au ton méprisant que tu utilises ? [...] tu ne proposes pas une discussion, tu imposes, que répondre sur le fond dans ces conditions ? [...] Bonne fin de vacances, L.

Autrement dit, de part et d'autre des universitaires, l'acte de langage modeste produit par S. (S1 : [...] Je voudrais pas faire le mauvais coucheur, mais je trouve ce sujet bien trop [...] pour

pas à un acte de langage lui-même déjà menaçant (1^{er} degré), 2. ceux présentant un degré moins coercitif du fait d'une place prépondérante faite à tel ou tel présupposé reposant sur les règles du contrat de politesse existant entre les membres du groupe (échanges cordiaux, discussions argumentées autour de points posant problème, respect des règles conversationnelles, humour) (2nd degré). Les énoncés de la dernière catégorie présente un caractère menaçant pour l'interlocuteur mais aussi pour l'énonciateur lui-même. Par exemple une réplique sous forme de justification (S5.b « C'est quand même pas ma faute si je répons du mieux que je peux à tes sollicitations ») présente une atteinte à la face de l'interlocuteur, par une forme de disqualification d'autrui, mais aussi un effet auto-menaçant pour la face de l'énonciateur lui-même, par la justification avancée. Il s'agit d'une objection coercitive, dans la mesure où elle vise à contraindre peu ou prou le comportement verbal de son interlocuteur.

Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

nos étudiants, qui [...]) dans son atteinte à la face de l'autre conduit à une montée en tension passant par l'acte de langage ardent de 2nd degré jusqu'à atteindre l'acte de langage ardent de 1^{er} degré. Lorsque L. produit l'acte ardent de 2^d degré (L1 : « [...] Ayons un peu d'ambition pour la jeunesse et la langue française [...] »), S. réagit de façon égale, convergente, en produisant à son tour le même type d'acte (S2 : « J'aimerais bien qu'on me réponde sur le fond [...] faire de la grammaire à l'école [...] »). L. poursuit alors sa montée en tension en atteignant le 1^{er} degré des actes ardents (L2 : « Que répondre, S., au ton méprisant que tu utilises ? [...] tu ne proposes pas une discussion, tu imposes, que répondre sur le fond dans ces conditions ? [...] Bonne fin de vacances, L. »).

À ce moment-là, S régule ses propos et fais en sorte de baisser la tension, l'atténuant par la production d'un acte ardent de second degré (S3) et revenant ainsi à une polémique argumentative et quittant, de ce fait, le domaine exclusivement conflictuel voire violent de l'interaction :

S3.a : « Je désespère. Je m'efforce de poser les pbs calmement, sans me cantonner à la critique négative, [...] » ; puis S3.b : « Et cette « équipe »... qui n'en est pas une, qui n'a pas de coordonnateur, qui soit esquivé le débat soit le prend mal... au secours! »

Cependant l'intervention de B., produisant un acte ardent de 2nd degré,

B0 : [...] Le coordonnateur de l'équipe de [...] sur le site de [...] t'informe que [...] La réponse de [...] me paraît tout à fait sensée. Cela dit, si tu souhaites proposer un sujet particulier pour tes étudiants, je n'y vois aucun problème, nous en avons désormais l'habitude. Bien à toi, B., coordonnateur de l'équipe de [...]

conduit S. à rompre son registre discursif argumentatif en produisant à nouveau un acte ardent de 1^{er} degré (début S5) mais il se maîtrise à nouveau en recourant notamment à son registre polémique argumentatif et produit finalement à nouveau un acte ardent de 2nd degré (fin S5) mettant ainsi fin à la montée en tension du fait notamment de l'absence de toute autre réponse mais encore de l'absence d'alliance :

S5 : Oh putain ! [...] C'est quand même pas ma faute si je répons du mieux que je peux à tes sollicitations [...]

La polémique passe à la violence verbale parce que l'on quitte aussi l'objet du conflit (la question du sujet d'examen) pour aller vers un conflit de personne (Laforest et Moïse 2013).

Conflit sur l'objet et conflit de personnes

S. se considère comme non écouté puis non soutenu alors qu'il semble chercher le débat (cf. S3) tandis que les autres interlocuteurs se considèrent comme méprisés et dénigrés (cf. L2). On se rend compte donc très vite que le conflit portant sur l'objet sujet / corrigé d'examen n'occupe qu'une place mineure du côté des membres du département, au contraire du conflit de personnes qui y est prégnant. En apparence, le phénomène inverse se produit chez S. lequel insiste

Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

explicitement sur la prédominance d'un conflit d'objet au début de l'interaction puis dans son développement. En effet, si l'objet même du sujet / corrigé de l'examen semestriel passe très vite au second plan pour L. et B., laissant place à la critique ouverte du comportement de S., ce dernier au contraire opte très largement pour un registre argumentatif afin de mieux mettre en avant à la fois sa bonne foi, la pertinence de sa requête et donc la volonté d'échanger à ce propos. Il met l'accent finalement sur la négligence argumentative dont font preuve ses opposants, qu'ils soient ouvertement déclarés ou passifs, leur absence d'intervention au débat, leur manque de soutien. Toutefois, comme on vient de le voir, S. cèdera au registre assertif vers la fin de l'interaction pour revenir très rapidement au registre argumentatif le caractérisant. Son registre discursif est spécifique en ce qu'il cherche explicitement une certaine objectivité. Il souhaite que l'on prenne en compte son point de vue, sa propre évaluation sur le sujet d'examen, comme si son jugement subjectif aurait valeur véridictoire et d'objectivité. Son registre discursif se caractérise par une instabilité énonciative à cause de la dualité énonciative conflictuelle existant entre S. et la grande majorité de ses collègues (absence d'adhésion réciproque, d'accord sur la représentation de la situation interactionnelle au sein du département). Ses formes d'insistance font effet « d'opposition systémique aux dires d'autrui » et « de pression sur autrui » (Vincent, Laforest, Turbine 2008). Finalement, le conflit sur un objet dissimule, à travers une argumentation polémique voire agressive et détournée, un conflit entre et sur les personnes, caractéristique de violence verbale.

L'argumentation polémique, pathos agressif et violence verbale

La démarche discursive de S. consiste donc d'une part à créer ou renforcer le sentiment de sympathie que l'énonciateur est censé inspirer chez le récepteur et d'autre part à priver un opposant de ce même sentiment. On peut reconnaître l'étroite relation entre la portée pragmatique de l'intensité affective dans le discours centrée sur l'auditoire et sa source idéologique qui émane de la construction de l'image de soi de l'orateur. On peut penser que la véhémence appréhendée comme une des qualités du style (Molinié 1992 : 334) caractérise un langage-action qui vise à emporter l'auditoire par la levée des grandes passions. S. tente, selon lui, de lancer un débat argumentatif d'ordre grammatical visant l'intérêt même des étudiants, tandis que la violence ressentie définit davantage un langage-limite qui cherche à réduire un adversaire au silence psychique ou physique et qui poussera L. à renoncer à interagir avec S., L. ôtera, par là-même, une parole adversative à S., la lui refusant, puis ayant recours à l'indifférence. On peut penser que S. négocie tout seul l'interaction ; il argumente et a recours aux règles de civilité pour se justifier et finalement montrer l'incivilité des autres, leur impolitesse. Selon S. ils ne prennent pas part au débat dans tous les sens que le terme peut revêtir dans cette situation, ils font preuve d'incivilité entre des membres du département voués à œuvrer pour le bien être intellectuel de leurs étudiants, mais aussi d'impolitesse à la fois envers lui-même et envers les mêmes étudiants, considérant sous cet aspect l'impolitesse comme une forme de non re-connaissance de l'autre. Il a donc recours à un pathos agressif, à une rhétorique agressive et polémique constitutives de joutes verbales reposant sur le fait de provoquer les autres, de montrer leur incivilité (rituel social), leur impolitesse (rituel interpersonnel), de se plaindre, d'être dans une opposition et une pression systématiques, finalement de justifier la pertinence de son intervention. Tandis que le reste des membres s'abstient d'intervenir, à l'exception de L. qui va très rapidement refuser le débat argumentatif après lui avoir reproché la forme de son intervention (donc des règles de politesse, des codes

Moise, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

d'intervention en groupe) ainsi que B. qui intervient pour refuser à son tour le débat dans un contexte de position asymétrique particulière.

Télescopage et mésentente entre registres, polémique et violent

A ce stade, on pourrait s'interroger plus précisément sur cette mésentente existant à la fois entre les attentes des deux sphères cohabitant au sein de cette équipe mais aussi sur la confusion interprétative des actes de langage qui font polémique (au sens de discussion, débat, controverse, argumentation) ou violence (au sens de perte argumentative au profit du conflit, du refus d'écouter l'autre, défaut d'accord par défaut d'écoute). Ainsi, l'intervention de S. invoquant la nécessité d'un débat, d'une polémique, mais aussi son recours à un registre discursif systématiquement argumentatif, est perçue comme une énième provocation au conflit, comme une attitude méprisante et dénigrante d'un individu vis-à-vis de ses propres collègues. Faisant face à ce comportement, les interventions de L. puis celle de B., sont ressenties à leur tour comme des insultes destinées à S. en ce qu'elles lui refusent l'accès au débat, à la polémique, et dénoncent sa malhonnêteté argumentative (le tout émergeant au sein d'un registre discursif assertif).

Le mépris et le dénigrement ressentis par L. puis B., tout comme l'injustice dont serait victime S. ainsi que le manque d'alliance avec d'autres collègues, ne sont pas occasionnés, générés par le contenu discursif propre de l'énoncé « en temps réel » des uns et des autres mais bien davantage par leur histoire interactionnelle commune. Le passif, les attendus et les connus de chacun envers les autres. On observe que la limite existant entre la polémique et la violence se situe sans doute au niveau de cet ordre là, c'est-à-dire en fonction du « si on se sent visé ou pas », « si on est soutenu ou pas », « si on partage ce qui fait argumentation ou pas ». Les deux sphères ne s'entendent pas sur les attentes, il y a mésentente sur les codes interactionnels donc la polémique laisse place à l'émergence de la violence mais paradoxalement elle permet également d'y remédier puisqu'on peut observer des va-et-vient entre les deux. On peut mentionner un passage de la polémique à la violence verbale (S3.a « Je désespère. Je m'efforce de poser les pbs calmement, sans me cantonner à la critique négative, ... » puis S3.b : « Et cette « équipe »... qui n'en est pas une, qui n'a pas de coordonnateur, qui soit esquivé le débat soit le prend mal... au secours! »). Et un passage de la violence verbale à la polémique (S5.a « Oh putain! » puis S5.b « C'est quand même pas ma faute si je réponds du mieux que je peux à tes sollicitations... »). Le « putain », comme on l'a vu, peut être interprété ici comme une auto-réflexion du type « j'en ai marre » et relève, dans ce cas, davantage du juron que de la violence verbale adressée. Néanmoins, dans ce contexte interactionnel, il peut prendre une dimension « violente », dans le sens où il marque une insatisfaction provoquée par les participants de l'échange, qui peuvent se sentir à leur tour atteints, en ricochet, par ce « putain ! ».

L'insulte (pathos agressif, agression par l'argumentation) serait finalement un appel à l'écoute, le dernier recours avant la rupture interactionnelle, conflictuelle (Moïse 2008). Elle s'appuierait sur des sentiments d'injustice et d'impuissance de la part de S., rendant compte d'une certaine forme de victimisation. Un tel fonctionnement discursif, entre attaque, provocation et justification provoque pour son auteur rejet et isolement. Finalement le conflit repose sur une stratégie différenciée en fonction de l'une (S.) et l'autre (L. puis B.) sphère. Il s'agit là d'une authentique violence, violence potentielle, violence de l'interaction entre les deux sphères où l'argumentation, largement en usage dans le milieu universitaire, occupe une place de choix en Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

ce qu'elle permet de passer, dans un va-et-vient, par l'interaction polémique des idées (objets) puis aux personnes (aux faces positive et négative).

Désaccord sur les codes de politesse

Le télescopage sur les registres d'échanges porte aussi sur les codes de politesse au sein du groupe, constitué par les membres de ce département, qui ne sont pas les mêmes pour tous. L. et une très large majorité des membres refusent d'entrer dans le débat initié par S., pour qui, toutes les tentatives échouent régulièrement. Selon ses adversaires il n'est jamais possible de discuter avec lui parce qu'il n'admettrait aucune discussion, il « imposerait », comme L. le « dit » dans son second courriel. Au contraire, S. attend ce qu'il appelle un « vrai » débat et de son côté il a le même sentiment que L. à ceci près qu'il pense que les autres membres du groupe ne sont pas assez compétents. Il critique ouvertement leurs compétences à intervenir, à participer au débat, à admettre la critique mais aussi à réaliser un sujet et un corrigé pertinents pour des examens semestriels. On le voit bien ici, les convenances de fonctionnement du groupe institutionnel ne sont pas les mêmes, ne sont pas partagées, et elles donnent naissance à deux sous-groupes, à deux sphères cohabitant dans un même groupe mais différentes et pour qui « ce qui convient et ce qui ne convient pas » ne sont pas équivalents. Les stratégies interactionnelles ne sont pas les mêmes.

Enfin S. se perçoit comme l'insulté tandis que dans le même temps L., puis B., se perçoivent eux-mêmes comme des insultés. Pour le premier, il y a insulte car L. lui refuse un débat argumentatif mais aussi dans une certaine mesure parce que L. ne se range pas à son avis et que le reste du groupe ne le soutient pas ; il ne parvient pas à créer d'alliance suffisante et se trouve être contredit par B qui occupe une certaine place institutionnelle représentative de ses collègues. S. a recours systématiquement à un registre discursif argumentatif visant à mettre en avant ses qualités au détriment de celles de ses collègues (de façon symétrique et parallèle). Pour les seconds, l'insulte réside dans le mépris et le dénigrement dont fait preuve S. à leur égard. Ils refusent le débat et adopte un registre discursif assertif.

6. Conclusion

C'est un ensemble de facteurs qui doit être pris en compte lorsque l'on évalue des interactions conflictuelles, les atteintes aux faces des uns et des autres, l'interprétation des actes de langage et donc les registres polémique ou violent. Il faut prendre en compte le contexte d'énonciation, le fait que le courriel soit destiné à être lu par un « public averti » et qu'il soit possible d'y répondre à tout moment, les intentions et intérêts de chacun des interactants, asseoir un certain pouvoir de décision, le partage d'un code communicationnel, ce qui insulte l'un n'insulte pas l'autre, et l'histoire interactionnelle en question. Le déclencheur de l'agonalité de l'interaction semble reposer sur une violence potentielle liée au cadre même de cette interaction, la remise en question des propositions autour des sujets, connue par ses utilisateurs comme étant la mère nourricière de nombreux conflits (passés, présents et futurs). Ce cadre est celui de subjectivités exacerbées où les divergences de position sur les valeurs de l'interaction, sur l'intérêt de l'échange et les sentiments des uns et des autres sont latentes. S. s'oppose régulièrement à une grande partie des membres de son département, estime qu'il n'est pas écouté, que ses collègues se désintéressent des « vrais » problèmes liés à la fois à leurs étudiants mais aussi à la vie, au fonctionnement pertinent d'un département (S3 : « et cette "équipe"... qui n'a pas... qui soit Moise, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

esquive le débat soit le prend mal... au secours ! »), tandis que ses collègues ressentent un certain sentiment d'agacement, d'impatience et de maltraitance de sa part, puisqu'il critique régulièrement les choix qui sont faits et les actions « départementales » des uns et des autres. S est considéré comme un « harceleur ». L'ensemble ne laisse pas de place à la parole contraire sur le fait ponctuel incriminé, c'est-à-dire sur la pertinence de discuter et d'argumenter sur l'intérêt d'un sujet et d'un corrigé d'examen (B1 : « ... nous en avons désormais l'habitude... »).

Ainsi, le conflit correspond à une mésentente (divergence mutuelle de points de vue et de valeurs) (Auger et Moïse 2005) entre des collègues universitaires et deux stratégies différenciées s'opposent. L'une repose sur un registre discursif argumentatif et réclame une polémique du même ordre. L'autre refuse à la première son caractère polémique prétextant de la part de celui qui la met en œuvre, S., de ne pas vouloir réellement échanger des points de vue argumentatif mais d'émettre des jugements et de tenter d'imposer unilatéralement une action dans une forme de mépris et de dénigrement. Il existe donc une divergence d'opinion profonde entre les protagonistes de cette interaction trouvant sa source dans le cadre historique commun des membres d'une équipe de travail interagissant ensemble depuis une dizaine d'années. Comme nous l'avons montré, il est alors possible, à travers les rapports de place, d'analyser les prises de pouvoir, faisant polémique voire violence, entre les protagonistes.

Cette situation crée une confusion interprétative des actes de langage produits de part et d'autre. Une invitation au débat est interprétée comme un mépris et un dénigrement, et donc comme une vexation, une atteinte narcissique voire territoriale, entraînant une fuite du débat et donc un certain affrontement. On voit bien que ce qui fait insulte pour l'un ne le fait pas forcément pour l'autre. La valeur de l'effet perlocutoire produit et celle de l'effet perlocutoire perçu semblent être contradictoires. On observe que la limite existant entre la polémique et la violence se situe au niveau des attentes d'une personne vis-à-vis d'une autre et qu'elle est construite, entre autres, par leur histoire et leur expérience interactionnelles communes et partagées. Les codes interactionnels au sein d'une même équipe semblent ne pas être les mêmes pour tous et l'analyse littérale (valeur locutoire et valeur illocutoire) des actes de langage ne permet donc pas d'identifier clairement les relations qui se jouent dans l'interaction. Il semble que l'interprétation des actes de langage produits par l'autre soit davantage significative que l'acte de langage littéral contenu dans la production langagière (par exemple, une invitation au débat qui se transforme en acte de mépris, de dénigrement). L'absence de passerelle interactionnelle entre les deux sphères va conduire l'un des protagonistes à céder à la violence verbale dont paradoxalement la polémique - le refus d'un débat argumentatif, source même du conflit - va permettre de sortir. Il semble y avoir une montée en tension en miroir, conjointe liée au refus de chacune des deux sphères de céder sa position (l'une de quitter le registre argumentatif réclamé, et l'autre d'y céder) renforcée par une interprétation divergente des actes de langage produits et par la forme même de l'interaction différée (source d'élaboration et de réflexion) que constitue le courrier électronique.

Ainsi, ce qui fait basculer S. de la polémique argumentative à la violence verbale est le refus de L. puis de B. de recourir à un registre argumentatif et, par-là, de refuser sa pertinence à sa propre intervention. Ce qui est perçu comme du dénigrement et du mépris d'un côté, et ce qui est perçu comme de la lâcheté, du désintéressement ou encore de la vexation pathologique et chronique de l'autre semble fonctionner comme des détonateurs de la montée en tension.

Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

Références

- Angenot M. (1982), *La parole pamphlétaire*. Paris. Payot.
- Bonhomme M. (2008), « Les figures pathiques dans le pamphlet : l'exemple du Discours sur le colonialisme du Césaire ». In M. Rinn (Ed.), *Emotions et Discours. L'usage des passions dans la langue*. M. Rennes. Presses Universitaires de Rennes : 165-175.
- Auger N. et Moïse C. (2005), « Violence verbale, malentendu ou mésentente ? ». In G. Bacha., Laroux G. et Séoud A. (Eds), *Le malentendu*, université de Sousse, Presses Internationales de la Faculté des Lettres de Sousse, Tunisie : 293-302
- Brown P. et Levinson S. (1978), « Universals in language use: Politeness phenomena ». In E. Goody (Ed.) *Questions and politeness. Strategies in social interaction*. Cambridge. CUP : 56-289.
- Brown P. et Levinson S. (1987), *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge. CUP.
- Goffman E. (1971), *La mise en scène de la vie quotidienne*. T1. *La présentation de soi*. T2. *Les relations en public*. Trad. française 1973. Paris. Editions de Minuit.
- Halsall A. W. (2003), « Figures de la véhémence chez Shakespeare et Hugo ». In G. Declercq, M. Murat M. et J. Dangel J. (Eds), *La parole Polémique*. Paris. Honoré Champion.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1991), « La mise en places ». In J. Cosnier et C. Kerbrat-Orecchioni (Eds), *Décrire la conversation*. P.U.L. Limonest : 319-352.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1996), *La conversation*. Seuil. Collection Mémo.
- Romain C. (2005), *La gestion discursive de la relation interpersonnelle dans la classe de français*. Collection « Sémantiques ». Edition L'Harmattan
- Laforest M. et Moïse C. (2013), « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation », *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Fracchiolla B., Moïse, C., Romain C. et Nathalie Auger N (Eds), Presses Universitaires de Rennes :85-105
- Laforest M. et Vincent D., (2004), « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française*, numéro 144 : 59-81 <http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2004-4-page-59.htm>
- Micheli R. (2008), « La construction argumentative des émotions : pitié et indignation dans le débat parlementaire de 1908 sur l'abolition de la peine de mort », Rinn M. (éd.), *Emotions et discours* (Presses Universitaires de Rennes) : 127-141
- Moïse C. (2008), « Formes et valeurs de l'injure dans les processus de construction identitaire », in A. Tauzin (Éd), *Insultes, injures et vannes en France et au Maghreb*, Paris, Kathala : 175-196
- Moïse C. (2012) « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 8 | 2012, mis en ligne le 15 avril 2012, Consulté le 15 avril 2012. URL : <http://aad.revues.org/1260>
- Moïse C. et Schultz-Romain C., (2010) « Violence verbale et listes de discussions : les argumentations polémiques », Pierozak I. (Ed.), *Du « terrain » à la relation : expériences de l'internet et questionnements méthodologiques*, CAHIERS DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN, numéro 36/2 : 113-133
- Moïse C., Meunier E., Romain C. (2015), *La violence verbale dans l'espace de travail. Analyses et solutions*, Paris, Bréal
- Molinié G. (1992), *Dictionnaire de rhétorique*. Paris. PUR.
- Vincent D, Laforest M, Turbide O. (2008), « Pour un modèle fonctionnel d'analyse du discours d'opposition : la trash radio ». *La violence verbale* Tome 1 : Espaces politiques et
- Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.

médiatiques, Paris, L'Harmattan : 81-108.

Moïse, C. et Romain, C. (2017). Conflit électronique entre enseignants du supérieur : de l'argumentation polémique à la violence verbale. In I.-A. Mateiu (Ed.), Actes du colloque international « La violence verbale : description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux ». Cluj-Napoca : Presse Universitaire de l'Université Babeş-Bolyai, 307-321.